



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Déclaration de Bruno Le Maire,
ministre de l'Économie et des Finances
sur les chantiers navals de Saint-Nazaire**

Jeudi 27 juillet 2017

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Je vous annonce que nous avons pris la décision d'exercer le droit de préemption de l'État sur STX.

Cette décision a été prise en plein accord avec le Président de la République et le Premier ministre.

Elle a un seul objectif : défendre les intérêts stratégiques de la France en matière de construction navale. Les chantiers de Saint-Nazaire sont un outil industriel unique en France. Nous voulons garantir aux salariés, à la région, aux clients, aux sous-traitants mais aussi à tous les Français que les compétences exceptionnelles des chantiers navals de Saint-Nazaire en termes de construction comme les emplois resteront en France.

Nous avons fait une proposition au Gouvernement italien pour partager sur une base équitable la responsabilité de ces chantiers navals. Nous avons offert à l'industriel italien Fincantieri de prendre 50 % des parts des chantiers navals de Saint-Nazaire tout en leur laissant contrôle opérationnel de la société.

Cette proposition équitable reste sur la table. Elle permet de préserver les intérêts stratégiques de la France tout en associant nos amis italiens à la construction navale française. Nous continuerons de négocier sur cette base avec nos amis italiens dans les jours qui viennent.

Je me rendrai à cette fin à Rome la semaine prochaine pour discuter avec M. Padoan, le ministre de l'Économie et des Finances, et M. Calenda, le ministre du Développement économique, que j'ai eus au téléphone cette semaine à de très nombreuses reprises.

Les chantiers navals de Saint-Nazaire n'ont pas vocation à rester sous le contrôle de l'État.

La décision de préemption que nous venons de prendre est donc une décision temporaire.

Elle doit nous donner le temps de négocier dans les meilleures conditions possible la participation de Fincantieri aux chantiers navals de Saint-Nazaire afin de bâtir un projet industriel européen solide et ambitieux.

Cette décision s'inscrit dans la stratégie économique que nous voulons développer avec le Président de la République et le Premier ministre. Nous voulons libérer les capacités productives exceptionnelles de la France et protéger nos intérêts stratégiques.

Les décisions fiscales que le Premier ministre a annoncées, la réforme du droit du travail qui est en cours de préparation, la mise en place d'un fonds pour l'innovation de rupture financé par les cessions d'actif vont dans ce sens : libérer l'économie française et la transformer en profondeur. C'est mon objectif et je me tiendrai à cette ligne de conduite.

Mais le rôle de l'État est aussi de protéger nos intérêts stratégiques.

Protéger, c'est défendre le savoir-faire et les emplois d'un site industriel aussi important pour la France que les chantiers navals de Saint-Nazaire.

Protéger c'est garantir les emplois de TIM comme nous l'avons fait avec Xavier Bertrand, le président de la région Hauts-de-France.

C'est aussi ce que nous faisons avec Benjamin Griveaux sur GM&S pour maintenir une activité industrielle dans la Creuse.